



Transport
Canada

Transports
Canada

**PLACE DE VILLE, TOWER C,
330 SPARKS STREET
OTTAWA, ONTARIO K1A 0W8**

Dossier n° : T8080-190092A

LE 8 OCTOBRE 2019

ADDENDA N°3

Objet : **Demande de propositions T8080-190092A**
Etude Sur Les GRV

Il ne sera pas tenu compte de suppléments et/ou de modifications présentés au motif que le soumissionnaire n'a pas pris connaissance de la teneur du présent Addenda.

Les questions suivantes ont été reçues de soumissionnaires potentiels à propos de la Demande de propositions en question. Le présent Addenda à la Demande de propositions a pour but de résumer les questions et les réponses à titre d'information pour tous les soumissionnaires éventuels.

Question #1

Est la date d'achèvement, comme il est indiqué à l'article 6.4 obligatoire ou souhaitable?

Réponse #1

SUPPRIMER: L'article 6.4 dans son intégralité, et
SUBSTITUTE: l'article révisée 6.4

Les travaux devraient être achevés et acceptés avant le 31 mars 2020.

Question #2

Est-ce que Transports Canada serait d'accord à supprimer l'exigence pour la mise à l'essai de contenants composite de l'étude en raison de la disponibilité?

Réponse #2

Transports Canada convient que les contenants composite ne doivent pas obligatoirement être testé.



Question #3

Est-ce que TC accepterait des contenants recertifiés âgés de dix ans qui sont provenus des États-Unis compte tenu du fait qu'il peut y avoir une incertitude sur l'histoire qui ne répond pas aux exigences techniques??

Réponse #3

Ce serait acceptable, l'incertitude sera évaluée dans le cadre de l'évaluation en vertu de l'article 4.1.1.2.

Question #4

Nous aimerions aussi ajouter une étude ayant pour but de valider l'efficacité des 30 mois de requalifications en fonction de la capacité de prédire l'intégrité structurale du conteneur et donc de prolonger la durée de vie du conteneur jusqu'à la prochaine date de requalification. Cela nécessiterait une certaine évaluation fondamentale des propriétés mécaniques du plastique. La validation des propriétés comme la ténacité de plastique permettrait de fournir un meilleur aperçu de la durée de vie utile des conteneurs et si il est logique de prolonger leur durée de vie. Est-ce que cela serait considéré ou devons-nous nous en tenir compte au plan d'essai comme défini dans la demande de propositions?

Réponse #4

Oui, cela peut être considéré en autant que les essais supplémentaires ne remplacent pas les essais de performance prescrites dans la demande de propositions.



Transport
Canada

Transports
Canada

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent Addenda en signant dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.

Tous les autres termes et toutes les autres conditions de la Demande de propositions demeurent inchangés.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bruce Weir
Procurement Advisor
Materiel and Contracting Services
Tel:613-990-7632
E-mail: bruce.weir@tc.gc.ca